

DOSSIER INSCRIPTION

- Tarifs** à garder

- Fiche administrative** (pour les enfants non scolarisés à l'école Monsabré)

- Fiche sanitaire** à rendre

- Régime alimentaire** à rendre

- Droit à l'image** à rendre

- Règlement intérieur** à garder

- Acceptation du règlement** à rendre

- Adhésion annuelle par famille à l'association culturelle (obligatoire)** à rendre

- Mandat de prélèvement + RIB** à rendre

- Copie du carnet de vaccination** à rendre

- Attestation CAF de moins de 3 mois faisant apparaître le quotient familial** à rendre

- Engagement Financier** à rendre

- Attestation d'assurance scolaire individuelle** à rendre (Sauf enfant scolarisé à l'école Monsabré et Notre Dame Des Anges)

- TARIFS - AU TRIMESTRE

(pour les mercredis hors période vacances scolaires sur journée complète – **PAS DE ½ JOURNEE**)

TRANCHE A QF<900	
	Trimestre
1 ^{er} enfant	207.00€
2 ^{ème} enfant	202.00€
3 ^{ème} enfant	197.00€

TRANCHE B QF > 901 à 1400	
	Trimestre
1 ^{er} enfant	217.00€
2 ^{ème} enfant	212.00€
3 ^{ème} enfant	207.00€

TRANCHE C QF > 1400 et autres régimes	
	Trimestre
1 ^{er} enfant	227.00€
2 ^{ème} enfant	222.00€
3 ^{ème} enfant	217.00€

- TARIFS - A LA JOURNEE

Facturation à la journée concernant les mercredis et les vacances scolaires (avec un minimum de 3 jours)

TRANCHE A QF<900			
	Journée	½ journée avec repas	½ journée sans repas
1 ^{er} enfant	18.80€	12.75€	10.10€
2 ^{ème} enfant	18.20€	12.15€	8.80€
3 ^{ème} enfant	17.60€	11.50€	8.20€
TRANCHE B QF > 901 à 1400			
	Journée	½ journée avec repas	½ journée sans repas
1 ^{er} enfant	19.60€	13.75€	11.10€
2 ^{ème} enfant	19.00€	13.15€	9.20€
3 ^{ème} enfant	18.40€	12.40€	8.60€
TRANCHE C QF > 1400 et autres régimes			
	Journée	½ journée avec repas	½ journée sans repas
1 ^{er} enfant	20.40€	14.55€	11.90€
2 ^{ème} enfant	19.80€	13.95€	9.60€
3 ^{ème} enfant	19.20€	13.35€	9.00€



FICHE ADMINISTRATIVE

Uniquement pour les enfants non scolarisés à l'école Monsabré

RESPONSABLE LEGAL 1	RESPONSABLE LEGAL 2
Nom	Nom
Prénom	Prénom
Nom de jeune fille	Nom de jeune fille
Lien de Parenté	Lien de Parenté
Situation familiale	Situation familiale
Autorité parentale : OUI NON	Autorité parentale : OUI NON
Adresse	Adresse
CP / Ville	CP / Ville
Tél. domicile	Tél. domicile
Liste rouge oui - non	Liste rouge oui - non
Tél. portable	Tél. portable
Adresse e-mail	Adresse e-mail
Profession	Profession
Tél. travail	Tél. travail
N° d'allocataire CAF : Quotient familial CAF :	N° d'allocataire CAF : Quotient familial CAF :

En cas de non-communication du quotient familial et de l'attestation, le tarif le plus élevé sera automatiquement appliqué

Date :

Signatures :



FICHE SANITAIRE

Obligatoire

Enfant

Nom et Prénom :

Date de naissance :

Lieu de Naissance :

Fille garçon

Numéro de Sécurité Sociale :

Régime Affiliation : CPAM ou Autre :

En cas d'urgence, prévenir : (en priorité)

Nom et Prénom :

Autre personne à joindre si injoignable :

Lien de parenté :

Nom tél :

Tel :

Nom tél :

Tél prof :

Antécédents personnels :

Maladie	Interventions	Traitement en cours	Allergies

Vaccins :

DT/POLIO	Rappel	R.O.R	Rappel	Pneumocoque	Rappel

Régime Alimentaire :

<input type="radio"/> Classique	<input type="radio"/> Sans Porc	<input type="radio"/> Autre (P.A.I, ...)
---------------------------------	---------------------------------	--



DROIT À L'IMAGE

Obligatoire

Je soussigné(e) : (Nom et Prénom des responsables légaux)

.....

Mon (Mes) enfant(s) : (Nom et Prénom de(s) enfant(s))

.....

n'autorise pas

autorise le centre de loisirs et/ou le personnel à

- | | |
|----------------------------------|------------|
| - Filmer | Oui - Non* |
| - Prendre des photos | Oui - Non* |
| - Diffuser sur le site du centre | Oui - Non* |
| | Oui - Non* |

Dont je suis le représentant légal en vue d'une diffusion et reproduction dans le cadre du projet d'actualisation des outils de communication interne et externe du Centre de Loisirs Monsabré. Les vidéos et photographies captées seront conservées et utilisées exclusivement dans ce contexte, il ne sera fait aucune utilisation commerciale ni aucune diffusion à de tierces personnes. Cette autorisation est accordée à titre gratuit et son utilisation ne devra pas porter atteinte à la vie privée ou ne servira à aucune utilisation préjudiciable pour le signataire.

Date :

Signature :

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

C'est en agissant que l'enfant se construit et apprend à maîtriser son environnement.

L'activité est source d'enrichissement.

LES INSCRIPTIONS

Modalités :

Par téléphone au 02.54.74.14.68, au secrétariat durant la période scolaire du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h.

Par email : alsh.monsabre@gmail.com

Documents à fournir à l'inscription uniquement, le dossier administratif comprend :

- La fiche administrative pour les enfants non scolarisés à l'école Monsabré
- La fiche sanitaire avec le carnet de santé (photocopies des pages de vaccinations)
- Le droit à l'image
- L'attestation CAF avec le quotient familial et le numéro d'allocataire, datant de moins de 3 mois.
- Dans le cadre d'un projet d'accueil individualisé (PAI), fournir les documents concernés
- L'adhésion annuelle à l'Association Culturelle de Blois Rive Gauche : 20.00€ par famille
- L'acceptation du règlement
- Le mandat de prélèvement + RIB
- L'engagement Financier

L'accueil des mercredis :

Il est possible d'inscrire votre enfant à la demi-journée ou à la journée. Le nombre de places étant limité, nous privilégierons les inscriptions au trimestre.

Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant aux activités proposées par l'association durant les temps du centre de loisirs. Les sorties du centre sont prioritaires sur les activités.

Aux petites vacances : (1^{ère} semaine des vacances de Toussaint, hivers, printemps, la première semaine de juillet et la dernière semaine d'août).

L'inscription se fait uniquement avec un minimum de 3 jours de présence sur 5 et si possible 3 semaines avant la date de début des vacances.

L'inscription de votre enfant sera définitive uniquement après retour du dossier complet.

L'accueil de loisirs est en droit de refuser l'accès à votre enfant :

- En cas de non remise du dossier administratif
- En cas de non-paiement des journées d'inscription
- En cas d'état de santé incompatible avec la vie collective (maladies infantiles. ...)
- En cas d'enfant n'ayant pas du tout acquis la propreté.

LES ANNULATIONS

Vous devez absolument prévenir de l'absence ou du retard de l'enfant pour le bon fonctionnement du centre. Les absences ne feront l'objet **d'aucun remboursement, ni report sauf sur présentation d'un certificat médical et à partir de la 2^{ème} journée d'absence pour les vacances.** Il reste possible d'annuler ou reporter une journée en prévenant au plus tard le vendredi de la semaine précédente avant midi.

FACTURATION ET PAIEMENT

Une facture mensuelle vous sera communiquée par mail, de même en ce qui concerne la facturation au trimestre.

Lorsque des sorties extérieures payantes sont organisées (piscine, cinéma, musée...), ainsi que pour les inscriptions occasionnelles et extra-scolaire une facture complémentaire vous sera alors envoyée par mail.

Vous avez la possibilité de payer par prélèvement, virement, par chèque ou en espèces au secrétariat.

Les enfants ayant des allergies alimentaires et qui ne peuvent consommer les repas du prestataire seront facturés au plateau, déduction faite du bol alimentaire uniquement.

La CAF prend en charge une partie de la journée. Si vous bénéficiez de bons de séjours CAF, nous les acceptons uniquement pendant les vacances.

Le quotient familial peut changer en janvier de chaque année, c'est pourquoi il est important de mettre à jour vos ressources.

Nous vous le réclamerons automatiquement et un changement de tarif pourra être effectif à partir de janvier 2023.

LE FONCTIONNEMENT

Les horaires

Il est obligatoire pour les parents de respecter les horaires et d'accompagner leurs enfants jusqu'au lieu d'accueil auprès de l'équipe d'animation.

L'accueil des enfants et des familles : **de 7h30 à 9h00.**

A partir de 9h00 et jusqu'à 16h30, les rythmes et les temps d'activités sont différenciés en fonction de l'âge. A partir de **16h30 et jusqu'à 18h30 maximum**, les familles sont accueillies pour récupérer leurs enfants.

Pour les demi-journées :

- Départ et arrivée entre 11h30 et 11h45, avant le repas.
- Départ et arrivée entre 13h15 et 13h30 après le repas.

La sécurité

Si pour des raisons exceptionnelles, un enfant doit quitter l'accueil ou s'absenter entre 9h et 16h30, les parents informent le responsable par mail ou mot écrit.

La responsabilité du centre n'est engagée qu'à partir du moment où l'enfant est pris en charge par les animateurs et jusqu'à la reprise de celui-ci par les responsables légaux ou par une tierce personne préalablement désignée. L'équipe d'animation est en droit de refuser le départ d'un enfant si aucun document n'a été rempli. L'animateur demandera une pièce d'identité pour vérification en cas de tierce personne.

La tenue vestimentaire

Les enfants doivent être équipés de chaussures et vêtements adaptés aux jeux, et dans lesquels ils se sentent à l'aise, sans crainte de les abîmer. Veillez à ce qu'ils soient également adaptés à la météo du jour.

Le port de bijoux est à proscrire. En cas de casse, de perte, de détérioration ..., le centre de loisirs ne pourra être tenu responsable. Prévoir d'apporter des vêtements de rechange pour les 3-6 ans.

Le goûter

Les familles s'engagent à fournir un goûter.

La santé

Toute maladie contagieuse se déclarant chez un enfant ayant fréquenté le centre de loisirs **doit être signalée dans les plus brefs délais.**

Tout enfant fiévreux ne peut être accepté au centre de loisirs.

Les enfants bénéficiant d'un Projet d'accueil individualisé (PAI) peuvent être accueillis dès lors que celui-ci est compatible avec la vie en collectivité. Pour tout problème de santé et uniquement à la demande des familles et avec la photocopie de l'ordonnance, les traitements en cours pourront être donnés à l'enfant à condition que le traitement médical ne soit pas trop contraignant. Celui-ci lui sera administré par l'un des animateurs en charge de l'enfant.

En cas d'Urgence (accident, blessure...) les animateurs appelleront les secours (pompiers, Samu) et les parents. Si une infection ou une maladie se déclare dans la journée, les parents seront prévenus et devront venir chercher l'enfant.

Acceptation du règlement intérieur (Obligatoire)

Le centre est agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale dans le cadre de la réglementation des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH). Les locaux et l'encadrement éducatif sont aux normes de la DDCSPP et de la PMI.

J'atteste avoir lu et m'engage à respecter le règlement de fonctionnement du centre de loisirs

Fait à Le

Signature

ENGAGEMENT FINANCIER

DÉSIGNATION DU PAYEUR (cochez l'option retenue)

Nom et Prénom de l'enfant : _____

Père et Mère conjointement : Nous,
Monsieur et Madame :

.....
Reconnaissons avoir pris connaissance du règlement et la feuille de tarification et nous nous engageons solidairement à régler la totalité des sommes dues durant l'année d'inscription.

Séparation ou divorce :

• Père :

Je, Monsieur :

.....
Reconnais avoir pris connaissance du règlement et de la feuille de tarification et je m'engage à régler les sommes dues pour l'année d'inscription suivant la modalité de règlement retenue ci-après.

la totalité des sommes dues pour l'année d'inscription

_____ % de la facture.

• Mère :

Je, Madame :

.....
Reconnais avoir pris connaissance du règlement et de la feuille de tarification et je m'engage à régler les sommes dues pour l'année d'inscription suivant la modalité de règlement retenue ci-après.

la totalité des sommes dues pour l'année d'inscription

_____ % de la facture.

Autre payeur que Père ou Mère :

Je, Madame-Monsieur*, agissant en qualité de
.....reconnais avoir pris connaissance du règlement et la feuille de tarification et m'engage à régler la totalité des sommes dues pour l'année d'inscription suivant la modalité de règlement retenue ci-après.

Adresse :

Téléphone

Mail

Signature précédée de la mention « lu et approuvé ».

Date et signature du Père Date et signature de la Mère Date et signature autre payeur